

PROCÈS-VERBAL

LE 13 SEPTEMBRE 2022

GRAND-SAULT

RÉUNION

Une réunion régulière du conseil municipal de Grand-Sault au Nouveau-Brunswick a eu lieu à l'édifice Marcel Deschênes dans la salle Roland Lafrance à compter de 19 heures le mardi, 13 septembre 2022, suivant les avis requis par la loi.

PRÉSENCES

Son honneur le maire:

Marcel Deschênes

Les conseillers :

Annie Deschênes
David Raines
Renaud Ouellette
Jocelyn "Joe" Themens
Jean-Maurice Gagnon

ainsi que le directeur général /greffier, Éric Gagnon, et la greffière adjointe, Lise J. Ouellette.

OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le maire Deschênes souhaite la bienvenue

CONFLIT D'INTÉRÊT

Aucun conflit n'est signalé.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Renaud Ouellette/Annie Deschênes,

2022-083 Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Adopté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Annie Deschênes/Jean Maurice Gagnon,

**2022-084 Que le conseil municipal adopte le procès-verbal du 12 juillet 2022 tel que reçu.
Adopté**

EAU POTABLE

Les analyses d'eau potable de la ville, reçues depuis la dernière réunion, démontrent les résultats "eau potable".

Renaud Ouellette/ Joe Themens,

2022-085 que les analyses d'eau potable soient reçues et classées. Adopté

MOTIONS ET COMPTES RENDUS DES COMITÉS

POLICE

La nouvelle chef adjointe est en poste.

Une opération a été complétée la semaine dernière auprès des automobilistes pour vérifier la documentation, l'usage de téléphones cellulaires et autres.

Un poste de constable a été affiché.

La force policière recommande aux gens de verrouiller leurs véhicules et résidences et de communiquer avec la force policière s'ils remarquent des activités suspectes.

ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES

Un poste de journalier à temps plein est affiché et un poste d'inspecteur des bâtiments sera affiché sous peu.

Échelle salariale – non-syndiqués

Annie Deschênes / Jean Maurice Gagnon,

2022-86 Que le conseil municipal adopte l'échelle salariale datée du 9 août 2022 pour le personnel non-syndiqué de la Municipalité de Grand-Sault. Adopté

Coordinatrice des communications et marketing

Annie Deschênes/ Renaud Ouellette,

2022-87 Que le conseil municipal de Grand-Sault embauche France Le Moignan au poste de Coordinatrice des communications et marketing avec salaire selon l'échelle salariale, bénéfices selon la politique 2006-10, Conditions de travail, et période de probation applicable. Adopté

La conseillère Deschênes présente Mme LeMoignan et lui souhaite la bienvenue.

Politique sur les conditions de travail – modification 4

Annie Deschênes/Joe Themens,

2022-88 Que le conseil municipal adopte la 4^e modification de la politique 2006-10 (R). Adopté

Cette modification à trait aux semaines de vacances offertes lors de l'embauche d'un nouvel employé.ee et aux bénéfices disponibles aux retraités.

Jacques Desjardins – démission

Annie Deschênes/David Raines,

2022-89 Que le conseil municipal de Grand-Sault accepte la démission de Jacques Desjardins, inspecteur des bâtiments, en date du 23 septembre 2022. Adopté

François Michaud – nomination inspecteur des constructions

Annie Deschênes/Jean Maurice Gagnon,

2022-90 Attendu que la Ville de Grand-Sault à l'intention de permettre à certains employés du service d'utilisation des terres de la Ville de Grand-Sault d'émettre des ordonnances à toute personne commettant une infraction à la Loi sur l'urbanisme et aux arrêtés municipaux adoptés en vertu de cette loi;

Il est résolu que la Ville de Grand-Sault désigne François Michaud à titre d'agent d'aménagement et inspecteur des constructions;

Il est résolu que François Michaud soit autorisé, désigné et nommé en vertu de l'autorité municipale de Grand-Sault décrite ci-dessous afin d'agir pour et au nom du conseil pour assurer l'exécution des arrêtés découlant de la Loi sur l'urbanisme à l'intérieur des limites administratives de la ville de Grand-Sault;

Il est également résolu que la nomination ci-dessus comprend les articles suivants : 133, 134, 138 et 139 de la Loi sur l'urbanisme afin de pénétrer sur la propriété, de demander des ordonnances de la Cour du Banc de la Reine, et de commencer des procédures en Cour Provinciale;

Il est en plus résolu que la personne nommée soit autorisée à retenir les services d'un avocat afin d'entreprendre les procédures jugées souhaitables pour assurer la conformité avec les arrêtés enfreints sur approbation du conseil municipal;

Il est aussi résolu que les autorisations, désignations et nominations ci-dessus continuent tant qu'elles ne soient pas limitées ou résiliées par le conseil. Adopté

François Michaud – lieux inesthétiques

Annie Deschênes/Joe Themens,

2022-091 Attendu que le conseil municipal de Grand-Sault a adopté l'arrêté 56 *Un arrêté de la municipalité de Grand-Sault relatif aux locaux dangereux ou inesthétiques;*

Que le conseil municipal de Grand-Sault nomme François Michaud en tant qu'agent d'exécution de l'arrêté 56, Un arrêté relatif aux lieux dangereux ou inesthétiques, et que l'agent d'exécution soit habilité à prendre les mesures et à exercer les pouvoirs et les fonctions énoncés dans l'arrêté municipal et dans la loi sur la Gouvernance locale qu'il estime nécessaire à l'inspection des lieux et à l'application des dispositions de l'arrêté 56.

Il est également résolu que la nomination ci-dessus comprend les paragraphes 144, 151, 152, 157 et 158 de la loi sur la Gouvernance locale.

Il est en plus résolu que la personne nommée soit autorisée à retenir les services d'un avocat afin d'entreprendre les procédures jugées souhaitables pour assurer la conformité avec l'arrêté 56 sur approbation du conseil municipal.

Il est en plus résolu que les autorisations, désignations et nominations ci-dessus continuent tant qu'elles ne soient pas limitées ou résiliées par le conseil. Adopté

BIBLIOTHÈQUE

Beaucoup d'activités débutent à la bibliothèque et sont listées sur leur page Facebook. Des passes gratuites sont disponibles ce mois-ci pour King's Landing et Hopewell Rocks. Les ateliers Parle-moi reviennent à l'automne. On note que la bibliothèque sera fermée le 16 septembre pour formation de personnel.

ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

La première édition du salon des loisirs a eu lieu le 10 septembre avec 31 exposants et 600 visiteurs. Cinquante bénévoles ont été recrutés par les diverses associations présentes. Le tout a été un grand succès et bien apprécié des nouveaux arrivants.

Le tournoi de golf de la chambre de commerce a été un énorme succès avec 44 équipes participantes.

Le projet d'allumer les chutes avance bien. On planifie le dévoilement pour la fin octobre. Plus de détails à venir.

Un appel est lancé aux gens qui veulent s'impliquer dans la communauté ou qui ont des idées d'activités.

Le concours de décoration de citrouilles revient en octobre. Plus d'information à venir.

TRAVAUX PUBLICS

Plusieurs réparations ont été faites aux infrastructures municipales et un tuyau d'égout pluvial qui a été remplacé. Le gazon a aussi été coupé le long des rues principales.

Le conseil note la somme de 1.2 million de dollars qui a été investie dans les rues cette année.

Le maire adjoint remercie le directeur des travaux publics qui a vu une année mouvementée.

Rue Main, planage et asphaltage – soumissions

Renaud Ouellette/Annie Deschênes,

2022-92 Que le conseil municipal accepte la soumission reçue de Northern Construction Inc. pour les travaux sur la rue Main au montant de 1 065 571 \$ plus taxes. Adopté

Autre prix reçu : Ray's Paving – 1 385 070 \$ plus taxes

La Ville est responsable de payer 10% du projet pour ce chemin désigné provincial.

Camionnage du sel routier – soumissions

Renaud Ouellette/Jean Maurice Gagnon,

2022-093 Que le conseil municipal accepte la soumission reçue de Les Fermes Dani Inc. pour le camionnage du sel routier au montant de 27 \$ plus taxes de la tonne métrique. Adopté

Autre prix reçu : Brennan Farms Ltd. 35,65 \$ plus taxes

FINANCES

Le maire donne le compte-rendu d'une rencontre du comité de finance la semaine dernière. Les dépenses sont surveillées de près. Plus de détails seront disponibles à la fin septembre.

Officiers signataires

Renaud Ouellette/David Raines,

2022-94 Que la résolution 2022-022 adoptée par le conseil municipal de Grand-Sault le 8 février 2022 soit résiliée et remplacée par ce qui suit :

Que le directeur général/greffier Éric Gagnon ou le trésorier, Dophe Laforge ainsi que le maire Marcel Deschênes, le maire adjoint Renaud Ouellette ou la conseillère Annie Deschênes, soient nommés officiers signataires pour la municipalité de Grand-Sault. Adopté

Visa Desjardins

Renaud Ouellette/David Raines,

2022-095 Que la résolution #2016-055 du conseil municipal de Grand-Sault, adoptée le 14 juin 2016 soit résiliée et remplacée par ce qui suit :

Que la personne morale délègue, aux personnes identifiées ci-après, le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission de carte (s) Visa Desjardins (les Cartes), incluant leur renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (la Fédération);

Que la personne morale soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes reliées à l'utilisation des Cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables, ainsi que des intérêts et des frais applicables;

Que la personne morale s'engage à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération les accompagnant et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités;

Que les personnes identifiées ci-après soient autorisées à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des Cartes émises, incluant toute majoration de la ou des limites de crédit, et qu'il ou elle ait tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à ces Cartes;

Que les personnes identifiées ci-après puissent désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des Cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de l'entreprise autorisés à obtenir une Carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées des Cartes ainsi que l'ajout et le retrait d'options liés aux Cartes, le cas échéant.

Nom des personnes déléguées : Éric Gagnon

Que la Fédération des caisses Desjardins du Québec puisse considérer cette résolution en vigueur tant qu'elle n'aura pas reçu un avis de sa modification ou de son abrogation. Adopté

Service de récréation, tourisme et culture – carte Visa

Renaud Ouellette/Annie Deschênes,

2033-096 Que le conseil municipal approuve qu'une carte Visa soit accordée au service de récréation, tourisme et culture. Adopté

Demande de financement

Renaud Ouellette/Jean Maurice Gagnon,

2022-097 Qu'il soit résolu que le greffier, trésorier ou le maire soient autorisés à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, au nom de la Municipalité de Grand-Sault, une débenture pour la somme en capital de 3 500 000 \$ aux conditions proposées par la Corporation, et qu'il soit résolu également que la Municipalité de Grand-Sault accepte d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sous la forme et aux dates exigées, en remboursement du capital et des intérêts sur ladite débenture. Adopté

INCENDIES

La construction de la caserne avance bien. On demande encore aux gens d'éviter le champ de construction.

Camion à échelle

David Raines/Joe Themens,

- 2022-098 **Que le conseil municipal de Grand-Sault accepte le prix reçu de Eastcan Fire Trucks Inc. au montant de 99 000 \$ plus taxes, pour l'achat d'un camion d'incendie à échelle usagé pour le service des incendies. Adopté**

RÉCRÉATION, TOURISME ET CULTURE

Le service désire féliciter l'équipe de natation de Grand-Sault, championne provinciale de natation.

La piscine est maintenant fermée ainsi que le centre La Rochelle et le programme Frolic est terminé. Le centre La Rochelle a vu plus de 5 000 visiteurs. Les artisans sont invités à contacter le bureau du tourisme pour vendre leurs biens au centre.

Le terrain de golf est toujours très occupé. Un nombre record de rondes a été joué, au-delà de 15 000. Deux tournois majeurs ont eu lieu cette année et on félicite les six joueurs qui ont réussi un trou-en-un.

Le 18 septembre sera la dernière journée au camping. Beaucoup de commentaires positifs ont été reçus encore cette année.

Une vente aura lieu à la boutique du centre Malobiannah du 2 au 10 octobre.

URBANISME/ENVIRONNEMENT

ARB Investment Inc., chemin Portage – modification du plan municipal

Joe Themens/David Raines,

- 2022-099 **Que le Conseil fasse publier un avis sur son site Internet et sur sa page FACEBOOK en vertu de l'article 25 de la *Loi sur l'Urbanisme* indiquant son intention de modifier le plan municipal afin d'affecter des parties des propriétés suivantes portant les NID 65212177; 65095945; 65096364 et appartenant à ARB Investment Inc.; Transports et Infrastructure; Donald Bouchard, et situé sur le chemin Portage à Grand-Sault.**

Aux fins du plan municipal, l'utilisation future du sol est changée de la façon suivante :

- **Affecter des parties de terrains portant les NID 65212177; 65095945; 65096364, de Ressources à Industriel.**

Que le conseil se réunisse dans la salle du conseil le mardi, 11 octobre 2022 à 19 heures, en vue de la présentation publique des modifications proposées.

Que les oppositions audit projet d'arrêté peuvent être présentées par écrit au conseil en les faisant parvenir au bureau du greffier dans les trente (30) jours suivant la date de la présentation publique.

Que le greffier se charge au nom et pour le compte du conseil de faire publier dans les délais prescrits, les avis publics conformément aux dispositions de l'article 25 de la *Loi sur l'Urbanisme, 2017, Chapitre 19*. Adopté

AFFAIRES COMMENCÉES

Mise-à-jour des projets

Vélo-route : la prochaine rencontre aura lieu demain pour finaliser l'appel d'offres.

Bâtiment de la marina : beaucoup de rénovations ont été faites à l'extérieur du bâtiment.

Projet de revitalisation de la marina : On attend l'étude de Stantec à la fin septembre. Les membres du comité seront invités à la présentation.

Complexe sportif : On attend les ingénieurs. Le travail de planification continue.

136 Broadway – mise-à-jour

Le conseil encourage les gens à demeurer respectueux envers le propriétaire lors de leurs commentaires sur les médias sociaux. Le propriétaire a fait appel à l'avis reçu.

AFFAIRES NOUVELLES

Semaine des municipalités – 19-25 septembre

Un communiqué sera émis pour souligner la semaine. Aucune activité ne sera organisée étant donné la charge de travail causée par la transition.

Pont Little River (petite rivière) – suivi

Une lettre a été reçue du ministère des Transports et Infrastructure le 28 août indiquant que le pont ne sera pas rénové dans les trois prochaines années et possiblement pas pour les prochaines dix années. La Municipalité continuera d'inclure le pont comme priorité dans le plan quinquennal.

Recyclage/déchets

On discute du problème de contamination causé lorsqu'un résident place des ordures dans son bac de recyclage. Le conseil demande aux gens d'utiliser les bacs comme il se doit.

Conteneurs – règlements

Le d.g. explique que les conteneurs sont permis en zone industrielle seulement et ce, avec un permis. Ces conteneurs ne sont pas permis comme bâtiment accessoire.

Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 11 octobre. Suivre la Ville sur Facebook en cas de changement.

AUTRES

- intervention du conseil

Le conseil félicite le d.g. qui a été nommé d.g. aussi pour la nouvelle municipalité régionale.

Le maire proclame la semaine du 2 au 8 octobre la Semaine de l'allaitement maternel.

Transition : Le maire donne un compte-rendu des préparations à la transition. Cela requiert beaucoup de travail et on prépare actuellement les budgets.

La Commission des services régionaux du Nord-Ouest (CSRNO) est aussi en transition avec de nouvelles responsabilités tel que le tourisme régional et le développement économique régional.

Ce ne sont pas toutes les municipalités qui sont d'accord, surtout celles qui possèdent déjà des services pour lesquels elles qui devront payer dans le budget de la CSRNO quand même tel le développement économique et le tourisme.

- Intervention du public

Ghislain Langlais

Monsieur Langlais questionne qui était responsable de payer les réparations à la bordure du boulevard Broadway. Le maire informe que la réparation a été payée par la Ville puisque la garantie était échue.

Monsieur Langlais signale des rampes qui n'ont pas été bien sécurisées. Le directeur des travaux publics vérifiera.

Robert Godbout

Monsieur Godbout discute de l'avis qu'il a reçu d'enlever un conteneur installé sur sa propriété sans permis. Il trouve cela déplorable puisque le conteneur sert d'entrepôt pour le jardin communautaire.

Il se plaint de la machinerie stationnée près de la piste cyclable par un citoyen et que le cas n'est toujours pas réglé. Le conseil l'informe qu'un dossier est ouvert et que les communications continuent avec le service d'utilisation des terres. Toutefois, aucune discussion additionnelle n'aura lieu ce soir concernant ce cas qui est ouvert.

Quant au conteneur, d'autres propriétaires ont reçu et recevront des avis au fur et à mesure qu'on en prend connaissance. Le d.g. encourage les gens de communiquer avec le service d'utilisation des terres s'ils planifient installer un conteneur sur leur propriété.

La Ville de Grand-Sault s'attend rencontrer les responsables pour le jardin communautaire avec M. Godbout dans deux semaines lorsque ce dernier sera disponible. La rencontre aura lieu pour discuter des possibilités d'entreposage puisque le conteneur doit être enlevé.

Il questionne la nomination de François Michaud et le pouvoir d'entamer des poursuites.

Il encourage les gens d'être vigilants et de surveiller ce qui se passe.

Quant au zonage dont les procédures ont débuté ce soir, le d.g. l'assure que la propriété affectée n'est pas près de chez M. Godbout.

Il questionne combien de policiers seront embauchés pour la transition. La chef Themens répond qu'on ne sait pas encore et qu'on attend une réponse de la province. M. Godbout questionne comment on peut rénover l'édifice Bélanger sans savoir combien de policiers seront en devoir. Il demande si des espaces de ce bâtiment seront louées à l'entreprise privée. Le maire l'avise que non.

Michel Blais

M. Blais questionne que la Ville n'ait pas contacté les gens qui sont prêts à donner du terrain pour le développement de la marina. Le conseil avise qu'on attend l'étude des consultants afin de savoir si ces terrains seront nécessaires.

Il questionne quelles rénovations seront faites à l'intérieur et quand. On lui répond que les travaux seront faits cet hiver et que la cuisine et la salle seront rénovées.

s. Il demande si la Ville a reçu des octrois pour les réparations. On lui répond que non. Toutes les réparations ont été faites à partir des budgets municipaux.

M. Blais demande qu'elle est la décision du conseil sur la vente ou non du bâtiment. Le conseil attend toujours le rapport du consultant.

Lorne Freake

M. Freake signale son intérêt de faire partie du comité pour le développement du terrain de la marina.


Il questionne le développement qui se fait devant sa résidence et tous les arbres qui ont été coupés. Il demande s'il y aura un accès sur la rue Pirie. Le d.g. lui demande de vérifier avec le service d'utilisation des terres afin de vérifier l'information sur les plans.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

Renaud Ouellette / Annie Deschênes, propose la clôture de la réunion à 20h25. Adopté



Marcel Deschênes
Maire



Lise J. Ouellette
Greffière adjointe

